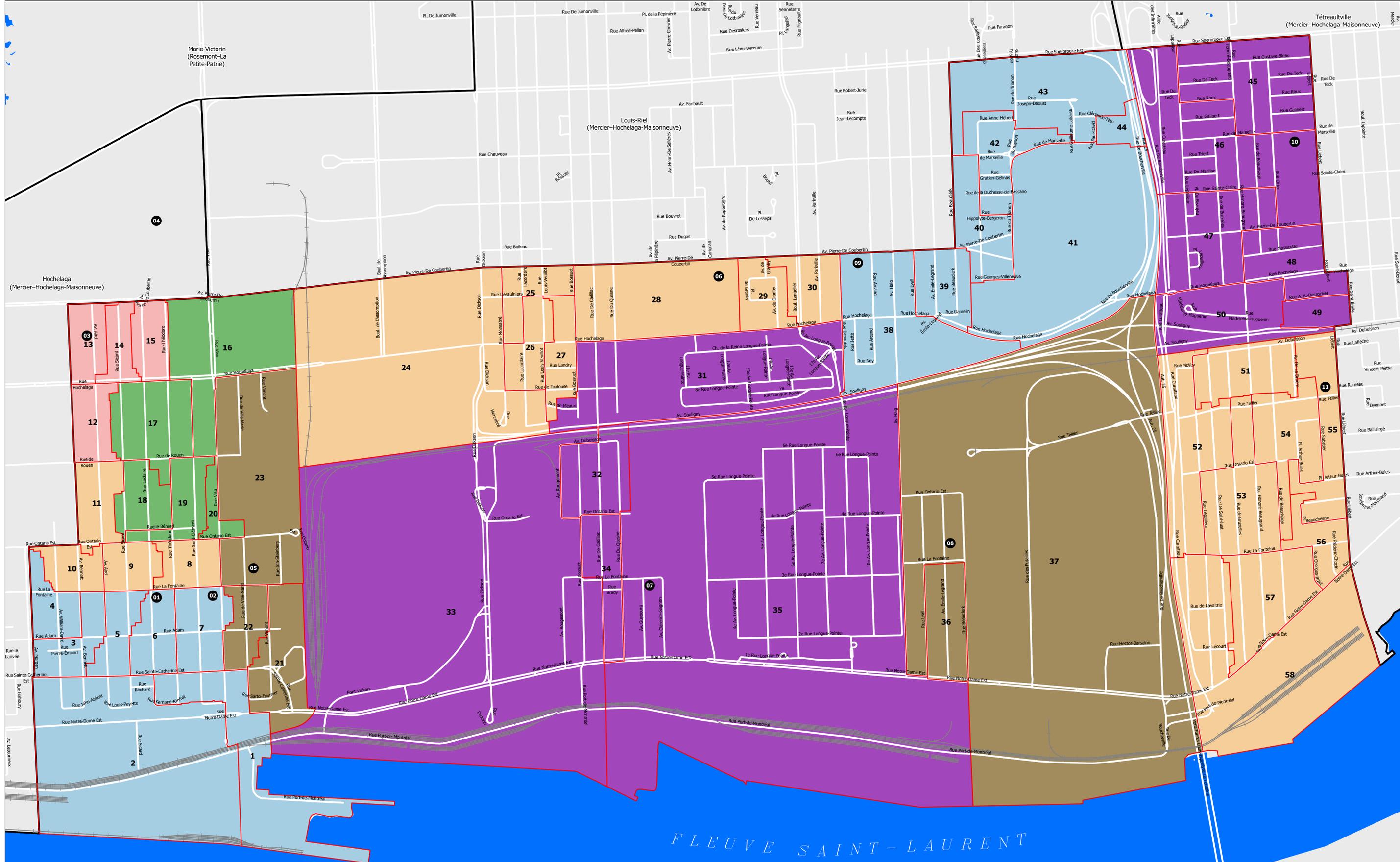


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Mercier-Hochelaga-Maisonneuve Nom du district: Maisonneuve-Longue-Pointe

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

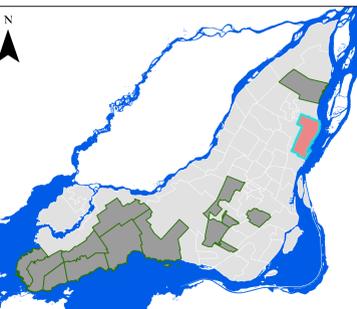
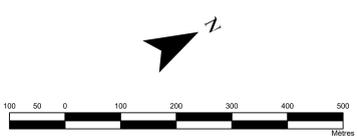


Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		
District électoral de Maisonneuve-Longue-Pointe (072)		
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote	
01	École Saint-Clement 1700, rue Lacombe Système	001-002-023-024-025-026-027
02	Habitations Vieillesse 4920, rue La Fontaine Salle communautaire	008-009-010-011
03	Habitations Pierre-de-Coubertin 1900, avenue René Salle communautaire	012-013-014-015
04	Centre Marie-Charbonneau 1000, rue Vieux Mtl	016-017-018-019-020
05	Cher du parc Saint-Clement 1875, rue Ville-Marie Cher	021-022-023
06	École Immaculée 5400, avenue Pierre-de-Coubertin Système 1	024-025-026-027-028-029-030
07	École Gabyour, avenue Notre-Dame-des-Victoires 4120, rue La Fontaine Système	031-032-033-034-035
08	Cher du parc Beauport 1800, avenue Pierre-de-Coubertin Cher	036-037
09	École Edward Murphy 4800, avenue Pierre-de-Coubertin Système	038-039-040-041-042-043-044
10	École Sainte-Luce-de-Maratac 4200, rue de Marillac Système	045-046-047-048-049-050
11	École Saint-François-d'Assise 2700, rue Lambert Système	051-052-053-054-055-056-057-058

Dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS pour élire :
 1. Le maire de la ville de Montréal
 2. Le maire de son arrondissement
 3. Le conseiller de la ville de son district

Données mises à jour le 2025-10-01. Produit le 2025-10-01 à 11:11

- 00 Numéro de section
 - 00 Endroit de vote
 - ▭ Limite des districts avoisinants
 - ▭ Limite de section
 - ▭ Ville liée de l'agglomération de Montréal
 - ▭ Arrondissement de la Ville de Montréal
 - ▭ Hydrographie
 - ▭ Voie ferrée
- Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.